

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie - UBCI

Siège social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie - UBCI publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023. Ces états sont accompagnés de l'avis des Commissaires aux comptes, Mr Mourad GUELLATY (Cabinet Mourad GUELLATY et Associés) et Mr Wael KETATA (Cabinet DELTA CONSULT).

BILAN
ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2023
(EN MILLIERS DE DINARS)

	Note	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
<u>ACTIF</u>				
<i>AC 1</i> - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	<i>5.1</i>	92 996	189 133	56 526
<i>AC 2</i> - Créances sur les établissements bancaires et financiers	<i>5.2</i>	615 458	641 285	578 394
<i>AC 3</i> - Créances sur la clientèle	<i>5.3</i>	2 918 956	2 748 211	2 820 967
<i>AC 4</i> - Portefeuille-titre commercial	<i>5.4</i>	18 779	5 548	11 765
<i>AC 5</i> - Portefeuille d'investissement	<i>5.5</i>	529 032	424 027	496 233
<i>AC 6</i> - Valeurs immobilisées	<i>5.6</i>	116 414	53 652	66 483
<i>AC 7</i> - Autres actifs	<i>5.7</i>	164 407	165 977	147 196
TOTAL ACTIF		4 456 042	4 227 833	4 177 564
<u>PASSIF</u>				
<i>PA 1</i> - Banque Centrale et CCP	<i>5.8</i>	230 748	236 502	91 055
<i>PA 2</i> - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	<i>5.9</i>	5 824	80 377	73 648
<i>PA 3</i> - Dépôts et avoirs de la clientèle	<i>5.10</i>	3 394 321	3 078 107	3 176 294
<i>PA 4</i> - Emprunts et Ressources spéciales	<i>5.11</i>	84 113	114 351	95 716
<i>PA 5</i> - Autres passifs	<i>5.12</i>	249 425	258 490	249 438
TOTAL PASSIF		3 964 431	3 767 827	3 686 151
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
<i>CP 1</i> - Capital		100 008	100 008	100 008
<i>CP 2</i> - Réserves		366 400	332 187	332 187
<i>CP 4</i> - Autres capitaux propres		3	3	3
<i>CP 6</i> - Résultat de la période		25 200	27 808	59 215
TOTAL CAPITAUX PROPRES	<i>5.13</i>	491 611	460 006	491 413
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		4 456 042	4 227 833	4 177 564

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2023
(EN MILLIERS DE DINARS)

	<i>Note</i>	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
<i>HB 1</i> - Cautions, avals et autres garanties données	<i>5.14</i>	828 913	890 461	799 925
<i>HB 2</i> - Crédits documentaires	<i>5.15</i>	521 918	273 516	337 346
<i>HB 3</i> – Actifs donnés en garantie	<i>5.16</i>	200 000	232 000	91 000
TOTAL DES PASSIFS ÉVENTUELS		1 550 831	1 395 977	1 228 271
<u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u>				
<i>HB 4</i> - Engagements de financement en faveur de la clientèle	<i>5.17</i>	224 452	249 614	201 376
<i>HB 5</i> - Engagements sur titres (Participations non libérées)	<i>5.18</i>	8	8	8
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS		224 460	249 622	201 384
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>				
<i>HB 7</i> - Garanties reçues	<i>5.19</i>	1 815 652	1 725 417	1 800 663
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS		1 815 652	1 725 417	1 800 663

ÉTAT DE RÉSULTAT
PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2023
(EN MILLIERS DE DINARS)

	<i>Notes</i>	Semestre clos le 30/06/2023	Semestre clos le 30/06/2022	Exercice clos le 31/12/2022
<i>Produits d'exploitation bancaire :</i>				
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	5.20	161 000	125 693	271 461
PR 2 – Commissions	5.21	33 962	33 071	66 895
PR 3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5.22	14 913	18 609	33 997
PR 4 - Revenus du portefeuille d'investissement	5.23	16 667	16 097	33 547
Total produits d'exploitation bancaire		226 542	193 470	405 900
<i>Charges d'exploitation bancaire :</i>				
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	5.24	(70 714)	(47 054)	(106 261)
CH 2 - Commissions encourues		(4 042)	(3 039)	(6 567)
Total charges d'exploitation bancaire		(74 756)	(50 093)	(112 828)
PRODUIT NET BANCAIRE		151 786	143 377	293 072
PR 5 / CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5.25	(12 457)	2 321	(12 714)
PR 6 / CH 5 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5.26	1 901	1 728	7 715
PR 7 - Autres produits d'exploitation		419	171	877
CH 6 - Charges de personnel	5.27	(63 888)	(58 509)	(119 353)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	5.28	(33 654)	(34 223)	(62 521)
CH 8 - Dotations aux amortissements des immobilisations		(5 036)	(4 079)	(9 438)
RESULTAT D'EXPLOITATION		39 071	50 786	97 638
PR 8 / CH 9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	5.29	482	(6 886)	(6 775)
CH 11 - Impôts sur les sociétés	5.30	(14 353)	(16 092)	(31 648)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		25 200	27 808	59 215
PR 9 / CH 10 - Pertes provenant des éléments extraordinaires		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		25 200	27 808	59 215
Effets des modifications comptables		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		25 200	27 808	59 215
RESULTAT PAR ACTION (DT)		1,260	1,390	2,961

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2023
(EN MILLIERS DE DINARS)

	<i>Notes</i>	Semestre clos le 30/06/2023	Semestre clos le 30/06/2022	Exercice clos le 31/12/2022
<u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		210 224	176 837	368 833
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(73 803)	(51 341)	(113 739)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers		(47 666)	(45 789)	(45 172)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		14	-	4
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(109 198)	(221 003)	(292 398)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès de la clientèle		216 408	(6 531)	90 891
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(78 729)	(64 976)	(198 115)
Titres de placement / Titres de transaction		(7 419)	(5 015)	(11 773)
Autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(22 976)	(37 853)	5 492
Sommes versées à l'État		(26 238)	(5 228)	(14 544)
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités d'exploitation		60 617	(260 899)	(210 521)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		25 870	23 879	34 716
Acquisitions / cessions du portefeuille d'investissement		(39 696)	88 592	31 686
Acquisitions / cessions des immobilisations		(54 951)	(15 572)	(33 807)
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités d'investissement		(68 777)	96 899	32 595
<u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Augmentation / diminution des ressources spéciales		(11 953)	20 808	2 195
Dividendes versés		(24 981)	(15 001)	(14 988)
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités de financement		(36 934)	5 807	(12 793)
VARIATION DE TRÉSORERIE		(45 094)	(158 193)	(190 719)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE		404 510	595 229	595 229
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	<i>5.32</i>	359 416	437 036	404 510

1. PRÉSENTATION DE LA BANQUE

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie est une société anonyme au capital de **100.007.645** dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit ayant été abrogée à son tour par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et aux établissements financiers.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, détenue à raison de 38,997% par Serenity Capital Finance Holding.

Le capital social est divisé en 20.001.529 actions de 5 DT chacune.

2. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Les états financiers intermédiaires de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale N°1, les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

3. MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les états financiers intermédiaires de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte,
- Comptes débiteurs de la clientèle,
- Crédits sur ressources spéciales,
- Autres crédits à la clientèle, et
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements de financement

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des crédits accordés à la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

(i) Les actifs courants (Classe 0) :

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraissent assurés.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1) :

Ce sont les engagements dont la réalisation, ou le recouvrement intégral dans les délais sont encore assurés et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés, ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2) :

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais sont incertains et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres, pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours, sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3) :

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement sont menacés, et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours, sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4) :

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360, jours et les créances ayant fait l'objet de recouvrement en contentieux.

Immobilisations données en leasing

Conformément à la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 janvier 2008, la banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Provisions sur les engagements

a- Provisions individuelles

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT, après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de la part de l'État tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classe	Taux de provision
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net, soit le montant de l'engagement, déduction faite des agios réservés, et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, des garanties de l'État et des garanties des banques et assurances.

b- Provisions collectives

La banque constitue des provisions collectives en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier, conformément à la circulaire n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire n° 2023-02 du 24 février 2023.

Le montant des dotations aux provisions complémentaires constituées, au 30 juin 2023, s'élèvent à un montant de **4 000 KDT**.

Compte tenu de ces dotations, les provisions collectives constituées par la banque jusqu'au 30 juin 2023, s'élèvent à **38 291 KDT**.

c- Provisions individuelles additionnelles

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré l'obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans couvertes par des garanties hypothécaires et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Les provisions additionnelles constituées par la banque s'élevaient, au 31 décembre 2022, à **20 908 KDT**. Au 30 juin 2023, lesdites provisions additionnelles ont passé à **21 614 KDT**.

Comptabilisation des revenus sur créances de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés, ainsi que les commissions, sont prises en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à ladite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3), ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) et parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT

La banque a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3 COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) **Titres de transaction** : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois), et par leur liquidité.
- b) **Titres de placement** : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

- a) Titres d'investissements : Ce sont des titres à revenu fixe, acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance, suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) Titres de participation : Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.
- c) Parts dans les entreprises associées : Ce sont les parts détenues dans les entreprises associées (sur lesquelles la banque exerce une influence notable, et les filiales qui ne sont pas intégrées globalement).
- d) Parts dans les entreprises liées : Ce sont les actions et parts de capital détenues par la banque dans la société mère et dans les entreprises filiales.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises, et de parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

À la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Chaque titre est valorisé séparément à la valeur de marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provisions, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement : le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :
 - Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
 - L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts, et sont prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3.4 COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice, et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5 COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la banque, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Immeubles	5 %
- Fonds de commerce	5%
- Travaux	10 %
- Coffres forts	5 %
- Matériel de transport	20%
- Équipements de bureaux	20%
- Matériel informatique	25 %
- Matériel informatique - les grandes machines d'exploitation	20 %
- Logiciels informatiques	33 %
- Logiciel ATLAS II	20%

3.6 CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté, utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

3.7 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La banque a opté jusqu'au 30 juin 2021 pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

En l'absence de norme comptable tunisienne spécifique à l'évaluation des engagements de retraite dus au personnel, la banque évaluait lesdits engagements en application de la norme comptable internationale IAS 19 « avantages du personnel » traitant des avantages au personnel.

A partir du deuxième semestre 2021, ces engagements sont couverts par un contrat d'assurance avec la société CARTE VIE.

En effet, une convention d'assurance « indemnité de départ à la retraite et exécution des obligations du souscripteur par la législation en vigueur » a été signée avec la société CARTE VIE. Cette convention a pour objet la constitution par l'assureur d'un fonds collectif permettant à la banque de faire face à l'exécution de ses obligations envers ses salariés au moment de leur départ à la retraite.

Les cotisations payées par l'UBCI sont comptabilisées en charge de la période parmi les « charges du personnel ».

3.8 IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles de la réglementation fiscale en vigueur. Les dotations aux provisions sur créances ont été totalement déduites du résultat imposable.

4. FAIT MARQUANT DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2023

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie immobilière arrêtée par le Conseil d'Administration, l'UBCI a procédé au cours du premier semestre 2023 à la finalisation d'une opération d'acquisition d'un terrain destiné à la construction de son nouveau siège social pour un coût global de 34,5 millions de dinars.

5. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

NOTE 5.1 - CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BCT, CCP ET TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2023 un montant de 92 996 KDT contre 189 133 KDT au 30 Juin 2022 et s'analyse comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Caisse	44 723	30 153	33 813
Comptes ordinaires BCT	48 273	158 980	22 713
TOTAL EN KDT	92 996	189 133	56 526

NOTE 5.2 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2023 un montant de 615 458 KDT contre 641 285 KDT au 30 Juin 2022 et se présente comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Banque Centrale de Tunisie	247 758	191 847	260 869
Banques de dépôts	105 718	195 000	116 926
Pension livrée	69 999	99 999	99 999
Banques non résidentes	79 050	77 920	34 821
Organismes financiers spécialisés	112 503	75 451	64 836
Créances rattachées	430	1 068	943
TOTAL EN KDT	615 458	641 285	578 394

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Banque Centrale de Tunisie	247 758	-	-	-	247 758
Banques de dépôts	105 718	-	-	-	105 718
Pension livrée	69 999	-	-	-	69 999
Banques non résidentes	79 050	-	-	-	79 050
Organismes financiers spécialisés	30 076	18 016	44 666	19 745	112 503
Créances rattachées	430	-	-	-	430
TOTAL EN KDT	533 031	18 016	44 666	19 745	615 458

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature des relations se présente comme suit :

	Entreprises liées	Co- entreprises	Autres	Total
Banque Centrale (1)	-	-	247 758	247 758
- <i>Placements en devises</i>	-	-	247 758	247 758
Banques de dépôts (2)	-	-	105 718	105 718
- <i>Placements en devises</i>	-	-	95 718	95 718
- <i>Placements en dinars</i>	-	-	10 000	10 000
Pension livrée (3)	-	-	69 999	69 999
- <i>Pension livrée</i>	-	-	69 999	69 999
Banques non résidentes (4)	-	-	79 050	79 050
- <i>Comptes Nostri</i>	-	-	73 449	73 449
- <i>Comptes Lori</i>	-	-	5 601	5 601
Organismes financiers spécialisés (5)	-	-	112 503	112 503
- <i>Comptes ordinaires</i>	-	-	3	3
- <i>Prêts en dinars</i>	-	-	112 500	112 500
Créances Rattachées (6)	-	-	430	430
- <i>Créances rattachées</i>	-	-	430	430
Total Établissements Bancaires et Financiers en KDT (1) + (2) + (3) + (4) + (5) + (6)	-	-	615 458	615 458

NOTE 5.3- CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2023 à 2 918 956 KDT contre 2 748 211 KDT au 30 Juin 2022 et se détaille comme suit :

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Portefeuille escompte	(1)	2 647 019	2 492 533	2 574 084
- <i>Activités hors leasing</i>		2 431 307	2 303 583	2 369 728
- <i>Activité de leasing</i>		215 712	188 950	204 356
Comptes débiteurs de la clientèle	(2)	178 110	177 699	152 617
Crédits sur ressources spéciales	(3)	17 078	15 139	15 903
Autres crédits à la clientèle	(4)	287 508	262 921	277 916
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		8 932	5 698	8 018
TOTAL BRUT EN KDT		3 138 647	2 953 990	3 028 538
Moins : Agios réservés classes 2, 3&4		(14 221)	(14 632)	(14 004)
Moins : Provisions	(5)	(205 470)	(191 147)	(193 567)
- Provisions individuelles		(167 179)	(164 155)	(159 276)
- <i>Dont provisions additionnelles</i>		(21 614)	(23 341)	(20 908)
- Provisions collectives		(38 291)	(26 992)	(34 291)
TOTAL NET EN KDT	(6)	2 918 956	2 748 211	2 820 967

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits à moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (autres que les classes 2, 3 et 4).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques. Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux sont maintenus dans la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2023 à 287 508 KDT contre un solde de 262 921 KDT au 30 Juin 2022 et s'analyse comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Créances douteuses	201 316	192 987	191 179
Valeurs impayées	24 649	22 236	19 773
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	59 496	46 969	65 839
Avances sur comptes à terme, bons de caisse et placements en devise (i)	2 047	729	1 125
Total des autres crédits à la clientèle	287 508	262 921	277 916

(i) Ce sont des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué aux comptes à terme ou aux bons de caisse, majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle (collectives et individuelles)

Provisions au 31 Décembre 2022	193 567
Dotations aux provisions individuelles	10 757
- Dont provisions additionnelles	1 127
Dotations aux provisions collectives	4 000
Reprises sur provisions	(2 854)
- Dont provisions additionnelles	(421)
Provisions au 30 Juin 2023	205 470

(6) La répartition des engagements bilan de la clientèle selon leur classification se détaille comme suit au 30 Juin 2023 :

<i>Engagement total créances classées C0 et C1</i>	2 925 969
<i>Engagement total des créances classées C2, C3 et C4</i>	212 678
Engagement Total Brut	3 138 647
<i>Moins : Agios réservés sur créances classées</i>	<i>(14 221)</i>
Créances clientèles nettes des agios réservés	3 124 426
<i>Moins : provisions individuelles</i>	<i>(167 179)</i>
Créances clientèles nettes des agios réservés et des provisions individuelles	2 957 247
<i>Moins : Provisions collectives</i>	<i>(38 291)</i>
Total des engagements nets d'agios et de provisions	2 918 956

La répartition des engagements bilan et hors bilan de la clientèle selon leur classification se présente comme suit au 30 Juin 2023 :

<i>Engagement total créances Bilan classées C0 et C1</i>	2 925 969
<i>Engagement total créances Hors Bilan classées C0 et C1</i>	492 456
<i>Engagement total des créances Bilan classées C2, C3 et C4</i>	212 678
<i>Engagement total des créances Hors Bilan classées C2, C3 et C4</i>	9 063
Engagement Total Brut	3 640 166
<i>Moins : Agios réservés sur créances classées</i>	<i>(14 221)</i>
Créances clientèle nettes d'agios réservés	3 625 945
<i>Moins : Provisions individuelles (Bilan)</i>	<i>(167 179)</i>
<i>Moins : Provisions individuelles (Hors Bilan)</i>	<i>(2 805)</i>
Total provisions individuelles	(169 984)
Créances clientèle nettes d'agios réservés et de provisions individuelles	3 455 961
<i>Moins : Provisions collectives</i>	<i>(38 291)</i>
Total des engagements nets d'agios et des provisions	3 417 670

NOTE 5.4- PORTEFEUILLE-TITRE COMMERCIAL

Le solde de ce poste s'élève à 18 779 KDT au 30 Juin 2023 contre un solde de 5 548 KDT au 30 Juin 2022. Il se présente comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Titres de transaction	18 380	5 015	11 321
Titres de placement à revenu variable	-	404	404
Créances rattachées sur titres de transaction	399	129	40
TOTAL EN KDT	18 779	5 548	11 765

NOTE 5.5 – PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 Juin 2023 à 529 032 KDT contre 424 027 KDT au 30 Juin 2022 et s'analyse comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Titres de participation (i)	3 299	11 713	3 299
Parts dans les entreprises liées (ii)	5 715	5 811	5 811
Titres d'investissement	510 011	396 403	467 939
Créances rattachées aux titres d'investissement	11 413	12 076	20 616
TOTAL BRUT	530 438	426 003	497 665
Moins : Provisions pour dépréciation des titres	(1 406)	(1 976)	(1 432)
TOTAL NET (iii)	529 032	424 027	496 233

(i) Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Montants en KDT

Raison Sociale	VC au 30/06/2023
SIDCO-SICAR	1 648
NOUVELLE SOTIM	800
TAPARURA (SEACNVS)	150
EL KANAOUET	128
DEMURGER	120
SEDAT	115
COTUNACE	100
SICAB	100
SOTUPILE	63
SCHNEIDER	48
FRDCM	22
SIMAC	5
Total des titres de participation	3 299

(ii) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

(iii) Le tableau des mouvements sur titres et provisions y afférentes se présente comme suit :

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2022	Créances rattachées 2022	Total au 31/12/2022	Acquisitions / Régularisations	Cessions / autres sorties	Valeur brute au 30/06/2023	Créances rattachées au 30/06/2023	Total au 30/06/2023	Provisions au 31/12/2022	Dotations au 30/06/2023	Reprises sur provisions au 30/06/2023	Cumul des provisions au 30/06/2023	VCN au 30/06/2023
Titres de participation	3 299	-	3 299	-	-	3 299	-	3 299	(1 392)	-	-	(1 392)	1 907
Parts dans les entreprises liées	5 811	-	5 811	404	(500)	5 715	-	5 715	(40)	(9)	35	(14)	5 701
Titres d'investissement (*)	443 276	15 658	458 934	94 496	(113 002)	424 770	10 483	435 253	-	-	-	-	435 253
Emprunt National (*)	-	-	-	50 000	-	50 000	532	50 532	-	-	-	-	50 532
SICAR Fonds gérés (*)	24 663	4 958	29 621	15 000	(4 422)	35 241	398	35 639	-	-	-	-	35 639
Total en KDT	477 049	20 616	497 665	159 900	(117 924)	519 025	11 413	530 438	(1 432)	(9)	35	(1 406)	529 032

(*) Titres d'investissement.

NOTE 5.6 – VALEURS IMMOBILISÉES

Les valeurs immobilisées ont atteint 116 414 KDT au 30 Juin 2023 contre 53 652 KDT au 30 Juin 2022 et s'analysent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Valeurs brutes en début de période	238 794	205 216	205 216
Acquisitions	54 965	15 671	34 011
Cessions / Apurements	(28)	(284)	(433)
Valeurs brutes en fin de période	293 731	220 603	238 794
Amortissements	(177 317)	(166 951)	(172 311)
Valeurs nettes en fin de période	116 414	53 652	66 483

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du premier semestre 2023 se présente comme suit :

LIBELLE	V. Brute au 31/12/2022	Acquisitions	Cession / Apurements	Reclassements 2023	V. Brute au 30/06/2023	Total Amortissements au 31/12/2022	Dotations / Reprises 2023	Cessions/ Apurements	Total Amortissements 30/06/2023	V.C. N au 30/06/2023
Immobilisations Incorporables	68 312	3 101	-	1 153	72 566	(61 808)	(2 546)	-	(64 354)	8 212
Agencements et aménagements	50 775	200	-	4	50 979	(40 895)	(845)	-	(41 740)	9 240
Immobilisations d'exploitation	38 887	-	-	-	38 887	(28 700)	(653)	-	(29 353)	9 534
Immobilisations hors exploitation	783	-	-	-	783	(676)	(16)	-	(692)	91
Terrains	5 871	34 509	-	-	40 380	-	-	-	-	40 380
Matériel de Transport	1 314	267	(28)	-	1 553	(1 117)	(55)	28	(1 143)	410
Fonds de Commerce	788	-	-	-	788	(561)	(9)	-	(570)	218
Mobiliers et Matériel	41 982	364	-	352	42 698	(38 554)	(912)	-	(39 466)	3 232
Immobilisations en cours	30 082	16 524	-	(1 509)	45 097	-	-	-	-	45 097
TOTAL EN KDT	238 794	54 965	(28)	-	293 731	(172 311)	(5 036)	28	(177 317)	116 414

NOTE 5.7 – AUTRES ACTIFS

Le solde de cette rubrique a atteint 164 407 KDT au 30 Juin 2023 contre 165 977 KDT au 30 Juin 2022 et se détaille comme suit :

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Débiteurs divers	(i)	80 354	87 886	68 559
Fonds d'indemnités de départ à la retraite		24 303	23 176	24 303
Comptes de régularisation	(ii)	35 498	22 794	15 833
Comptes de Stocks		1 023	605	351
Créances prises en charge par l'État		321	475	321
Charges à répartir		91	47	62
Comptes exigibles après encaissement	(iii)	24 157	31 745	38 674
Total brut des autres actifs		165 747	166 728	148 103
Provisions pour dépréciation des autres actifs		(1 340)	(751)	(907)
Total net des autres actifs		164 407	165 977	147 196

(i) Les comptes débiteurs divers s'analysent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Prêts et avances au personnel	51 741	48 430	50 613
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	1 280	376	376
Retenues à la source	269	208	199
Autres débiteurs divers	27 064	38 872	17 371
Total des débiteurs divers	80 354	87 886	68 559

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Charges payées ou comptabilisées d'avance	3 811	2 051	2 414
Produits à recevoir	3 707	4 238	3 784
Compensations reçues	389	51	746
Débites à régulariser et divers	27 591	16 454	8 889
Total des Comptes de régularisation	35 498	22 794	15 833

(iii) Le solde des comptes exigibles s'analyse comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Portefeuille encaissement	151 731	188 041	160 368
Comptes exigibles après encaissement	(127 574)	(156 296)	(121 694)
Total comptes exigibles après encaissement	24 157	31 745	38 674

NOTE 5.8 – BANQUE CENTRALE ET CCP

Le solde de ce poste a atteint 230 748 KDT au 30 Juin 2023 contre 236 502 KDT au 30 Juin 2022 et se détaille comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Comptes ordinaires	30 303	4 412	-
Emprunts au jour le jour et à terme	200 000	232 000	91 000
Dettes rattachées	445	90	55
Total en KDT	230 748	236 502	91 055

NOTE 5.9 – DÉPÔTS ET AVOIRS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Le solde de ce poste a atteint 5 824 KDT au 30 Juin 2023 contre 80 377 KDT au 30 Juin 2022 et se détaille comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Banques de dépôt (1)	-	59 000	50 000
Banques non-résidentes (2)	5 802	21 362	23 631
Organismes financiers spécialisés (3)	22	3	7
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires	-	12	10
Total en KDT	5 824	80 377	73 648

(1) L'analyse du compte « Banques de dépôt » se présente comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Emprunts au jour le jour et à terme	-	59 000	50 000
Total Banques de dépôt en KDT	-	59 000	50 000

(2) L'analyse du compte « Banques non-résidentes » se présente comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Comptes ordinaires	5 802	21 362	23 631
Total banques non-résidentes en KDT	5 802	21 362	23 631

(3) L'analyse du compte « Organismes financiers spécialisés » se présente comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Comptes ordinaires	22	3	7
Total en KDT	22	3	7

La ventilation des dépôts des établissements bancaires et financiers selon la nature des relations se présente comme suit :

	Entreprises liées	Co- entreprises	Autres	Total
Comptes ordinaires :	-	-	5 802	5 802
- Comptes NOSTRI	-	-	5 625	5 625
- Compte LORI	-	-	177	177
Total Établissements Bancaires	-	-	5 802	5 802
Avoirs en compte	-	-	22	22
Total Établissements Financiers	-	-	22	22
Créances rattachées sur les prêts	-	-	-	-
Total Créances Rattachées	-	-	-	-
Total en KDT	-	-	5 824	5 824

NOTE 5.10 – DÉPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE

Le solde de cette rubrique a atteint 3 394 321 KDT au 30 Juin 2023 contre un solde de 3 078 107 KDT au 30 Juin 2022. Il s'analyse comme suit :

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Comptes à vue	(i)	1 837 050	1 760 351	1 784 108
Comptes d'épargne	(ii)	895 151	841 906	867 518
CAT/BC et autres produits financiers	(iii)	502 007	314 097	349 672
DAT/BC échus non remboursés		8 594	25 374	16 902
Autres sommes dues à la clientèle		89 243	72 486	95 437
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	57 000	61 000	59 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle et intérêts payés d'avance		5 276	2 893	3 657
Total des dépôts et avoirs de la clientèle en KDT		3 394 321	3 078 107	3 176 294

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Compagnies d'assurances	17 383	9 326	12 205
Entreprises publiques	312 015	269 302	295 571
Autres clientèles commerciales	548 995	453 492	492 077
Comptes de non-résidents	464 051	541 845	498 243
Clients particuliers	494 606	486 386	486 012
Total des comptes à vue en KDT	1 837 050	1 760 351	1 784 108

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	787 369	734 243	756 978
Comptes d'épargne investissement		75	76	78
Comptes d'épargne logement		82 239	83 923	85 181
Autres	(b)	25 468	23 664	25 281
Total des comptes d'épargne en KDT		895 151	841 906	867 518

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projet, épargne auto, épargne confort...etc.

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Bons de caisse	333 062	245 350	300 670
Dépôts à terme	139 013	40 642	30 576
Placements en devises	29 932	28 105	18 426
Total CAT/BC et autres produits financiers en KDT	502 007	314 097	349 672

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Sociétés privées	52 000	61 000	59 000
Particuliers	5 000	-	-
Total des certificats de dépôts en KDT	57 000	61 000	59 000

NOTE 5.11 - EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

Le solde de cette rubrique a atteint 84 113 KDT au 30 Juin 2023 contre un solde de 114 351 KDT au 30 Juin 2022. Il s'analyse comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Emprunts Obligataires	-	1 100	-
Ressources Étatiques :	4 366	4 571	4 479
- <i>FOPRODI</i>	211	211	211
- <i>FONAPRA</i>	4 155	4 360	4 268
Mobilisations des créances	449	449	449
Crédit BIRD	316	316	316
Ligne BIRD BCT dédiée au leasing	458	1 829	1 143
Ligne BAD BCT	1 657	2 942	2 299
Fonds BNPP	-	4 735	-
Fonds Premier logement BCT	1 664	1 561	1 671
Ligne BERD	-	1	-
Ligne BERD 2	22 256	37 093	29 674
Emprunt AFD	8 036	10 142	35 931
Emprunt AFD 2	24 572	29 334	-
Ligne FADES BCT	6 730	8 413	7 572
Autres fonds extérieurs :	12 425	9 843	10 292
- <i>Ligne Italienne</i>	7 508	6 975	7 377
- <i>Ligne FODEP</i>	13	13	13
- <i>Ligne Espagnole</i>	384	511	448
- <i>Ligne BEI</i>	406	406	406
- <i>Encours FADES</i>	172	173	172
- <i>Ligne SUISSE</i>	1 903	-	-
- <i>Ligne NATIXIS</i>	2 039	1 765	1 876
Dettes rattachées à des ressources spéciales	537	208	187
Subvention SUNREF AFD	647	1 814	1 703
Total Emprunts et Ressources Spéciales en KDT	84 113	114 351	95 716

NOTE 5.12 - AUTRES PASSIFS

Le solde de cette rubrique a atteint 249 425 KDT au 30 Juin 2023 contre un solde de 258 490 KDT au 30 Juin 2022. Il s'analyse comme suit :

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Provisions	(1)	31 892	26 866	30 885
Engagement d'indemnités de départ à la retraite		24 303	23 176	24 303
Comptes de régularisation	(2)	118 049	114 325	119 622
Créditeurs divers		75 181	94 123	74 628
Total en KDT		249 425	258 490	249 438

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature		2 805	1 710	2 805
Provisions pour risques et charges		14 939	12 624	14 821
Provisions pour congés payés		14 148	12 532	13 259
Total Provisions en KDT		31 892	26 866	30 885

(2) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Charges à payer		49 793	37 962	42 416
Produits perçus ou comptabilisés d'avance		1 275	834	819
Crédits à régulariser et divers		66 981	75 529	76 387
Total des comptes de régularisation en KDT		118 049	114 325	119 622

NOTE 5.13 - CAPITAUX PROPRES

A la date du 30 Juin 2023, le capital social s'élève à 100 008 KDT composé de 20 001 529 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque s'élève au 30 Juin 2023 à 491 611 KDT.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves à régime spécial		Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultat net de la période	Total
			Réserves à régime spécial	Réserves réinvesti. Exonéré				
Capitaux Propres au 31/12/2022	100 008	10 000	-	28 920	293 267	3	59 215	491 413
Affectation du Résultat 2022 (*)	-	-	-	7 687	26 526	-	(34 213)	-
Distribution des dividendes (*)	-	-	-	-	-	-	(25 002)	(25 002)
Résultat au 30/06/2023	-	-	-	-	-	-	25 200	25 200
Capitaux Propres au 30/06/2023	100 008	10 000	-	36 607	319 793	3	25 200	491 611

(*) : Décisions de l'AGO du 26 Avril 2023.

NOTE 5.14 - CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNÉES

Le solde de cette rubrique totalise au 30 Juin 2023 un montant de 828 913 KDT contre un solde de 890 461 KDT au 30 Juin 2022 et se détaille comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
En faveur d'établissements bancaires et financiers	601 715	670 606	571 577
En faveur de la clientèle	227 198	219 855	228 348
- <i>Cautions fiscales</i>	<i>17 596</i>	<i>17 977</i>	<i>16 014</i>
- <i>Cautions pour marchés</i>	<i>107 028</i>	<i>94 988</i>	<i>102 220</i>
• <i>En devises</i>	<i>8 407</i>	<i>8 744</i>	<i>8 250</i>
• <i>En dinars</i>	<i>98 621</i>	<i>86 244</i>	<i>93 970</i>
- <i>Cautions douanières</i>	<i>39 589</i>	<i>39 808</i>	<i>52 309</i>
- <i>Cautions diverses</i>	<i>57 041</i>	<i>58 914</i>	<i>50 033</i>
• <i>En devises</i>	<i>39 704</i>	<i>42 298</i>	<i>36 243</i>
• <i>En dinars</i>	<i>17 337</i>	<i>16 616</i>	<i>13 790</i>
- <i>Obligations cautionnées</i>	<i>5 944</i>	<i>8 168</i>	<i>7 772</i>
Total cautions, avals et autres garanties données en KDT	828 913	890 461	799 925

NOTE 5.15 - CRÉDITS DOCUMENTAIRES

Le solde de cette rubrique a atteint 521 918 KDT au 30 Juin 2023 contre un solde de 273 516 KDT au 30 Juin 2022. Ce solde se détaille comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	247 596	5 412	71 208
Crédits documentaires en faveur de la clientèle	274 322	268 104	266 138
- <i>Ouverture de crédits documentaires</i>	196 100	195 720	173 358
- <i>Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur</i>	78 222	72 384	92 780
Total crédits documentaires en KDT	521 918	273 516	337 346

NOTE 5.16 - ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets finançables donnés par la banque en garantie du refinancement, figurant au passif, auprès de la BCT. Le solde de cette rubrique a atteint 200 000 KDT au 30 Juin 2023 contre 232 000 KDT au 30 Juin 2022, détaillé comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Effets finançables donnés en garantie du refinancement	95 000	110 000	46 000
Bons de trésors donnés en garantie du refinancement	105 000	122 000	45 000
Total des actifs donnés en garantie en KDT	200 000	232 000	91 000

NOTE 5.17 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE

Il s'agit des accords de financement et des ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition de la clientèle.

Au 30 Juin 2023, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 224 452 KDT contre 249 614 KDT au 30 Juin 2022.

NOTE 5.18- ENGAGEMENTS SUR TITRES (PARTICIPATIONS NON LIBÉRÉES)

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
FRDCM	8	8	8
Total en KDT	8	8	8

NOTE 5.19 - GARANTIES REÇUES

Les garanties reçues se détaillent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Garanties reçues de l'État et des compagnies d'assurances	187 168	89 045	185 017
Garanties reçues des banques	584 491	640 220	554 574
- Garanties reçues des banques résidentes	571	300	-
- Garanties reçues des banques non résidentes	583 920	639 920	554 574
Nantissements titres	31 084	15 464	38 593
Garanties reçues de la clientèle	1 012 909	980 688	1 022 479
Total des garanties reçues en KDT	1 815 652	1 725 417	1 800 663

OPÉRATIONS EN DEVISES

Les opérations en devises comptabilisées en hors bilan se subdivisent en deux natures :

- ✓ Les opérations d'achats et de ventes de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usage représentent les opérations de change au comptant et sont défalquées au 30 Juin 2023 comme suit :

Achats au comptant	4 505
Ventes au comptant	1 030

- ✓ Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usage ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 30 Juin 2023 comme suit :

Achats à terme	23 130
Ventes à terme	86 190

NOTE 5.20 - INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS

Le solde de cette rubrique s'élève à 161 000 KDT au 30 Juin 2023 contre un solde de 125 693 KDT au 30 Juin 2022. Ce poste s'analyse comme suit :

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	(i)	12 565	9 869	21 328
Produits sur opérations de crédit	(ii)	139 598	107 281	231 997
Revenus assimilés	(iii)	8 837	8 543	18 136
Total des intérêts et revenus assimilés en KDT		161 000	125 693	271 461

(i) Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaires se détaillent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Marché Monétaire au jour le jour	1 644	5 014	8 795
Marché Monétaire en devises	7 674	1 173	4 720
Autres	3 247	3 682	7 813
<i>Total des produits sur opérations de trésorerie et interbancaire</i>	12 565	9 869	21 328

(ii) Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	115 488	87 432	189 989
Comptes courants débiteurs	12 158	9 551	20 517
Leasing	11 442	9 822	20 578
Crédits sur ressources extérieures	305	258	535
Créances douteuses ou litigieuses	205	218	378
<i>Total des Produits sur opérations de crédit</i>	139 598	107 281	231 997

(iii) Revenus assimilés

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Avals, cautions et acceptations bancaires	2 308	3 406	6 271
Commissions de découverts	928	1 232	2 185
Commissions sur billets de trésorerie	30	20	50
Report-Déport	4 426	2 652	7 318
Autres intérêts assimilés	1 145	1 233	2 312
<i>Total des revenus assimilés</i>	8 837	8 543	18 136

NOTE 5.21 - COMMISSIONS

Le solde de cette rubrique s'élève à 33 962 KDT au 30 Juin 2023 contre un solde de 33 071 KDT au 30 Juin 2022. Ce solde se détaille comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	24 943	24 599	49 814
Commissions de tenues de comptes	3 094	3 015	6 069
Commissions sur opérations de change manuel	74	63	142
Autres commissions	5 851	5 394	10 870
Total des commissions en KDT	33 962	33 071	66 895

NOTE 5.22 - GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Le solde de cette rubrique s'élève à 14 913 KDT au 30 Juin 2023 contre un solde de 18 609 KDT au 30 Juin 2022. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Gains sur opérations BTA-BTCT	440	285	984
Gains de change	17 764	21 827	49 923
Pertes de change	(3 291)	(3 503)	(16 910)
Total en KDT	14 913	18 609	33 997

NOTE 5.23 - REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Ce poste totalise au 30 Juin 2023 un montant de 16 667 KDT contre 16 097 KDT au 30 Juin 2022 et se détaille comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Revenus nets sur portefeuilles titres d'investissement	15 665	15 730	30 627
<i>dont Intérêts sur BTA et BTC</i>	<i>15 558</i>	<i>15 463</i>	<i>30 086</i>
Dividendes sur portefeuille titres de participation	470	367	2 920
Intérêts sur emprunt national	532	-	-
Total des revenus du portefeuille d'investissement	16 667	16 097	33 547

NOTE 5.24 - INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES

Le solde de cette rubrique s'élève à 70 714 KDT au 30 Juin 2023 contre un solde de 47 054 KDT au 30 Juin 2022. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	5 954	4 139	9 234
Intérêts sur les dépôts de la clientèle (i)	60 833	39 568	88 881
Charges sur emprunts extérieurs	1 636	2 577	4 697
Charges assimilées	2 291	770	3 449
Total des intérêts encourus et charges assimilées en KDT	70 714	47 054	106 261

(i) Le solde du compte Intérêts sur les dépôts de la clientèle s'analyse comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dépôts à vue	13 842	7 012	17 176
Comptes à terme, bons de caisse et autres produits financiers	14 759	10 284	22 248
Comptes d'épargne	29 459	20 353	45 594
Certificats de dépôts	2 773	1 919	3 863
Total des intérêts sur les dépôts de la clientèle en KDT	60 833	39 568	88 881

NOTE 5.25 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES HORS BILAN ET PASSIFS

Le solde de cette rubrique s'élève à 12 457 KDT au 30 Juin 2023 contre un solde de (2 321) KDT au 30 Juin 2022. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dotations aux provisions (i)	15 809	8 578	26 766
<i>dont provisions collectives</i>	4 000	2 000	9 299
<i>dont provisions additionnelles</i>	1 127	1 851	3 426
Reprises sur provisions (ii)	(3 355)	(10 912)	(23 232)
<i>dont reprises sur provisions additionnelles</i>	(421)	(818)	(4 826)
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	5	11	14
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	37	38	169
Créances radiées	28	-	9 095
Récupération sur créances radiées	(67)	(36)	(98)
Total en KDT	12 457	(2 321)	12 714

(i) Les dotations aux provisions au 30 Juin 2023 se détaillent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022
Dotations aux provisions individuelles (Bilan)	10 757	6 371
<i>Dont provisions additionnelles</i>	1 127	1 851
Dotations aux provisions collectives	4 000	2 000
Dotations aux provisions pour risques et charges	566	171
Dotations aux provisions des autres actifs courants	486	36
Total des dotations aux provisions en KDT	15 809	8 578

(ii) Les reprises sur provisions enregistrées au 30 Juin 2023 se détaillent ainsi :

	30/06/2023	30/06/2022
Reprises sur provisions des créances douteuses (Bilan)	2 854	3 101
<i>dont reprises sur provisions additionnelles</i>	421	818
Reprises sur provisions pour risques et charges	448	7 807
Reprises sur provisions des autres actifs courants	53	4
Total des reprises sur provisions en KDT	3 355	10 912

NOTE 5.26 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Le solde de cette rubrique s'élève à (1 901) KDT au 30 Juin 2023 contre un solde de (1 728) KDT au 30 Juin 2022. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Étalement Prime / Titres d'investissement (BTA)	(1 923)	(1 720)	(3 523)
Plus-values de cession sur titres	-	-	(3 641)
Moins-values de cession sur titres	2	-	-
Perte suite liquidation de parts dans les entreprises liées	46	-	-
Dotations aux provisions	9	-	1
Reprises sur provisions	(35)	(8)	(552)
Total en KDT	(1 901)	(1 728)	(7 715)

NOTE 5.27 - CHARGES DE PERSONNEL

Le solde de cette rubrique composé de la rémunération du personnel, des charges fiscales et sociales s'y rattachant et des autres charges liées au personnel est passé de 58 509 KDT au 30 juin 2022 à 63 888 KDT au 30 juin 2023, soit une augmentation de 5 379 KDT.

NOTE 5.28 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève à 33 654 KDT au 30 Juin 2023 contre un solde de 34 223 KDT au 30 Juin 2022. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Impôts et taxes	1 679	1 698	4 188
Contribution au Fonds de garantie des dépôts bancaires	4 438	4 211	8 423
Travaux, fournitures et services extérieurs	20 684	21 769	36 678
Transport et déplacement	467	355	799
Frais divers de gestion	6 365	6 171	12 249
Autres charges d'exploitation	21	19	184
Total en KDT	33 654	34 223	62 521

NOTE 5.29 - SOLDE EN GAIN / PERTE DES AUTRES ÉLÉMENTS ORDINAIRES

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Plus-value sur cession d'immobilisations	16	98	98
Pertes suite au redressement fiscal	-	(6 984)	(6 984)
Autres produits exceptionnels	519	-	351
Autres pertes exceptionnelles	(53)	-	(240)
Total en KDT	482	(6 886)	(6 775)

NOTE 5.30 – IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt sur les sociétés et la contribution sociale de solidarité, enregistrés au titre du premier semestre 2023, totalisent un montant de 14 353 KDT déterminé comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt		38 081
+ Réintégrations (y compris les provisions)		17 993
- Déductions (y compris les provisions)		(11 771)
Résultat fiscal avant réinvestissement exonéré		44 303
Réinvestissement exonéré (*)		(7 500)
Résultat fiscal après réinvestissement exonéré		36 803
Impôt sur les sociétés (35%)	(1)	12 881
Contribution Sociale de Solidarité (4% selon DLF 2023)	(2)	1 472
Total en KDT (1) + (2)		14 353

(*) : 50% du réinvestissement réalisé au cours du 1^{er} semestre 2023.

NOTE 5.31 - RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du premier semestre 2023, se présentent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Résultat net attribuable aux actionnaires	25 200	27 808	59 215
Nombre d'actions ordinaires fin de période	20 001 529	20 001 529	20 001 529
Résultat de base par action en DT	1,260	1,390	2,961

NOTE 5.32 - LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Au 30 Juin 2023, les liquidités et équivalents de liquidités totalisent un montant de 359 416 KDT et se détaillent comme suit :

Rubrique	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Caisses	44 723	30 153	33 813
Banque Centrale (comptes ordinaires)	48 273	158 980	22 713
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	79 050	77 920	34 821
Banque Centrale (prêts au jour le jour et à terme)	247 758	191 847	260 869
Banques de dépôt (Prêts au jour le jour et à terme)	105 718	195 000	116 926
Pension livrée	69 999	99 999	99 999
Banque Centrale (comptes ordinaires)	(30 303)	(4 412)	-
Banque Centrale (Emprunts au jour le jour et à terme)	(200 00)	(232 090)	(91 000)
Banques de dépôt (Emprunts au jour le jour et à terme)	-	(59 000)	(50 000)
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	(5 802)	(21 362)	(23 631)
Total en KDT	359 416	437 036	404 510

NOTE 5.33– PARTIES LIÉES

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de la période close au 30 juin 2023 se présentent comme suit :

A- Opérations avec le Groupe CARTE

Les opérations et conventions conclues entre l'UBCI et les sociétés du groupe CARTE se détaillent comme suit :

1- Contrats de bancassurance avec CARTE et CARTE VIE :

La banque a enregistré au titre de ces contrats au cours du premier semestre 2023 des produits pour un montant de 1 568 KDT et des charges pour 556 KDT.

2- Contrat souscrit par l'UBCI :

L'UBCI a signé, en date du 1er novembre 2002, un contrat d'assurance collective multirisque habitation avec la CARTE, la protégeant contre tout sinistre pouvant se produire au domicile de son client bénéficiant d'un crédit. Le premier bénéficiaire étant l'UBCI.

Les frais collectés avec le coût des crédits et la mise en place de cette couverture ont dégagé pour l'UBCI, au titre de la période close au 30 juin 2023, un produit de 824 KDT.

3- Contrats d'assurance au profit du personnel de la banque avec CARTE VIE :

Les charges supportées par la banque au titre de ces contrats s'élèvent à 2 431 KDT.

4- Contrats d'assurance pour risques divers avec CARTE :

Les charges liées aux contrats d'assurance flotte, « Global de banque » et « Cyber Risques » s'élèvent à 332 KDT.

5- Autres opérations avec le groupe CARTE :

- Des prestations d'assistance technique facturées par la société INCOM et comptabilisées parmi les immobilisations incorporelles, pour un montant global de 328 KDT ;
- Une convention de mise à disposition de personnel avec la CARTE. La charge supportée par la banque au titre de la période close au 30 juin 2023 s'élève à 14 KDT.

B- Prestations de services informatiques et assistance à la migration liées au contrat « Transitional Services Agreement - TSA » et à l'avenant s'y rattachant :

Un contrat « Transitional services agreement - TSA » a été signé entre la banque et BNP Paribas avec date d'effet le 19 mars 2021.

Ce « TSA » définit les services fournis par le groupe BNP Paribas pour assurer la continuité des processus informatiques de l'UBCI jusqu'à la migration vers un nouveau système d'information.

Il a fait l'objet de deux avenants signés respectivement en date du 11 avril 2022 et du 10 mars 2023 qui ont porté notamment sur la prorogation des délais d'utilisation de certains services et la mise à disposition au profit de la banque de certains logiciels et applications informatiques.

Les dépenses engagées par la banque au titre de la période clos le 30 juin 2023, relatives aux prestations de services informatiques et d'assistance à la migration s'élèvent à 5 435 KDT.

NOTE 5.34 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les présents états financiers intermédiaires sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'administration réuni le 29 août 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE « UBCI »
AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2023

Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI »

1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI », comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2023, le compte de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs de 491.611 KDT, y compris un résultat bénéficiaire de 25.200 KDT.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

2. Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI » au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 Août 2023

Les commissaires aux comptes

Cabinet Mourad GUELLATY et Associés

Mourad GUELLATY

DELTA CONSULT

Wael KETATA